

Le mot du président

Benoit Poulin



Le 8 juin 2004, le voilier du Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) a jeté l'ancre au terminal de croisières de Pointe-à-Carcy (Vieux port de Québec) où il a tenu son assemblée générale annuelle.

À cette date, les membres de l'équipage m'ont nommé capitaine à la place de M. Marc Laurin. Ce dernier ayant accepté, en mai 2004, de naviguer sur un nouveau cours d'eau. C'est avec un immense plaisir que j'ai pris le gouvernail.

Un vent favorable souffle en direction de la vérification interne, il se nomme *Plan de modernisation 2004-2007*, rendu public le 5 mai 2004, par la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, M^{me} Monique Jérôme-Forget. Ce plan prévoit renforcer les activités de vérification interne et met en évidence l'importance de cette fonction et sa crédibilité dans l'administration gouvernementale québécoise. Le CRVI appuie les propos de la ministre et lui assure toute sa collaboration à la promotion et à la mise en place des outils destinés à améliorer la performance des ministères et des organismes.

Il faut donc larguer les amarres. Pour ce faire, nous avons, entre autres actions, lancé un plan d'action et de communication.

Pour terminer cette allégorie, je vous présente, à la page suivante, les membres de mon équipage. Puisque que je ne suis pas marin à temps plein, ce sont des gens fort dynamiques et expérimentés sur qui le CRVI pourra compter tout au cours de cette croisière.

Hissons la grand-voile !

Benoit Poulin, inspecteur
Directeur de l'audit et de l'évaluation
Sûreté du Québec

SOMMAIRE

Mot du président	1
Conseil d'administration	2
Assemblée générale annuelle	4
• Conférences	4
Être en contrôle d'une organisation performante	6
Présentations	12
• Colloque international de l'ATAI	12
• Comités de vérification interne	13
• La planification stratégique gouvernementale	14
Conférence internationale UFAI	14
CGA d'un jour	15

Conseil d'administration

Conseil d'administration

- M. Benoit Poulin, **président**
Directeur de l'audit et de l'évaluation à la **Sûreté du Québec**
- M. Serge Vaillancourt, **vice-président**
Chef administration, développement et juricomptabilité à **Hydro-Québec**
- M. Michel Lambert, **administrateur**
Responsable de la vérification interne à la **Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances**
- M. Paul-Henri Matte, **administrateur**
Directeur de l'audit interne à la **Régie des rentes du Québec**
- M. Normand Ouellet, **administrateur**
Directeur de la vérification interne à la **Régie de l'assurance maladie du Québec**
- M^{me} Josée Schryer, **administratrice**
Directrice de la vérification interne à la **Commission de la construction du Québec**



De gauche à droite :

Première rangée

M^{me} Mishèle Bérubé, M. Benoit Poulin (président) et M^{me} Josée Schryer.

Deuxième rangée

M. Serge Vaillancourt (vice-président), M. Michel Lambert,

M. Paul-Henri Matte et M. Normand Ouellet. M. Jacques Ouimet était absent.

- M. Jacques Ouimet, **administrateur**
Directeur de la vérification interne au **ministère du Développement économique et régional et de la Recherche**
- M^{me} Mishèle Bérubé, **directrice**
Comité des responsables de la vérification interne

M. Marc Laurin reçoit un hommage

Marc Laurin

Le CRVI tient à exprimer toute sa gratitude à M. Marc Laurin qui avait, depuis juin 2000, consacré temps et énergie au sein du conseil d'administration. Durant cette période, il a comblé les postes d'administrateur, de vice-président et finalement de président. Le 10 mai 2004, M. Laurin a accepté les responsabilités de la Direction du soutien au déploiement de l'inforoute gouvernementale au Bureau pour le développement du gouvernement électronique (BDGE).



M. Marc Laurin s'adresse à l'assemblée.

Le CRVI remercie également M. Benoît Boivin, directeur de la vérification interne à la Société de l'assurance automobile du Québec, qui a participé aux travaux du conseil d'administration de juin 2002 à mai 2004.

Le 20 septembre 2004, M. Boivin a quitté la vérification interne pour rejoindre les rangs du Contrôleur des finances.

Assemblée générale annuelle Conférence • 8 juin 2004

Assemblée générale annuelle

M. MARC LACROIX

Secrétaire général associé
aux emplois supérieurs¹
Ministère du Conseil exécutif



VERS UN GOUVERNEMENT ÉLECTRONIQUE

Enjeux, défis et priorités d'action

Monsieur Lacroix a notamment expliqué le fondement du gouvernement en ligne.

« C'est l'engagement de rapprocher l'État et le citoyen en misant sur une utilisation judicieuse des technologies de l'information et des communications. »

Pour ce faire, il a abordé le concept, les engagements politiques, les enjeux et les défis, la stratégie d'implantation et le plan d'actions prioritaires d'un gouvernement électronique. M. Lacroix a précisé que la vérification interne aura sûrement un rôle à jouer dans ce grand projet.

M. SERGE VAILLANCOURT

Chef Administration
développement et juricomptabilité
chez Hydro-Québec



REVUE INDÉPENDANTE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

En vertu du Règlement sur le Vérificateur général à Hydro-Québec, une fois à tous les trois ans, un examinateur externe et indépendant est nommé par le président du Conseil pour analyser les opérations et les activités de vérification interne.

L'Institut des vérificateurs internes (The Institute of Internal Auditors [IIA]) a été mandaté afin d'effectuer des revues indépendantes, comme les examens d'assurance de la qualité.

À cet égard, M. Vaillancourt a entretenu l'auditoire des étapes à franchir par la Vérification générale chez Hydro-Québec.

¹ Au moment de sa présentation, M. Lacroix était secrétaire adjoint au Bureau pour le développement du gouvernement électronique, Secrétariat du Conseil du trésor.

MODÈLE DE PRATIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. Lafrance rappelle aux participants que M^{me} Roussel et lui-même avaient présenté, à l'occasion d'une assemblée plénière en octobre 2003, l'essentiel du projet Modèle de pratiques de protection des renseignements personnels (PRP), désigné «Modèle».

Aujourd'hui, ils sont fiers de livrer le produit final. M. Lafrance attire l'attention des participants sur les objectifs du document. On peut le consulter, ainsi que les mises à jour, sur le site Web suivant: [<http://www.aiprp.gouv.qc.ca>].

M. MARC LAFRANCE, directeur et **M^{me} DENYSE ROUSSEL**, conseillère en protection des renseignements personnels à la Direction du soutien en accès à l'information et en protection des renseignements personnels, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration.



Il y a du pain sur la planche pour la vérification interne.

«ÊTRE EN CONTRÔLE D'UNE ORGANISATION PERFORMANTE »

Commission des normes du travail, finaliste dans la catégorie « Rôle de conseiller » dans le cadre des Grands Prix du CRVI, 3^e édition (15 avril 2004).

La *Direction de la vérification interne* de la Commission des normes du travail (Commission) nous livre l'essentiel de ses travaux.

M. JACQUES DUMAS
directeur de la vérification interne



M. JACQUES TURCOTTE
chargé de projet, vérificateur interne



LE CONTEXTE

Au début de l'année 2003, nous entendions mettre à la disposition de la présidence de la Commission notre expertise en matière de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. À cet égard, la définition de la fonction *vérification interne*, adoptée par l'Institut des vérificateurs internes en 1999, nous donnait l'occasion d'orienter davantage nos efforts.

La démarche que nous entreprenions s'inscrivait parfaitement dans l'esprit de la modernisation de la gestion publique inspirée par la Loi sur l'administration publique de 2000. De manière plus précise, deux éléments de cette loi soutenaient notre intervention, soit la performance orientée vers l'amélioration des services publics et l'obligation pour un dirigeant d'organisme ou de ministère d'être en contrôle de son organisation.

Il est également important de souligner, qu'en moins de six mois, trois présidents se succédèrent à la tête de la Commission. Pour nous, ce fut un défi de conviction et de persévérance afin d'assurer la continuité de nos travaux auprès des trois différents leaders. Toutefois, ce fut également une opportunité puisque chacun d'eux arrivait avec le besoin de connaître rapidement l'état de situation de l'organisme.

C'est ainsi qu'est née l'intervention d'audit « *Être en contrôle d'une organisation performante* » pour la présidence de la Commission qui visait à l'alimenter de diagnostics utiles pour améliorer la performance et le contrôle de l'organisation au regard de sa mission.

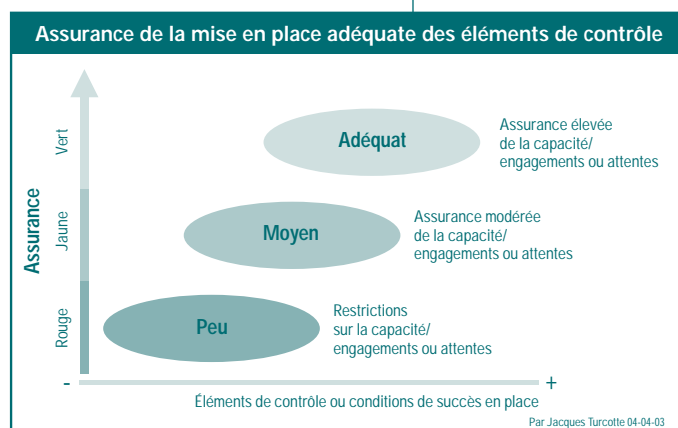
LE CONCEPT

Être en contrôle d'une organisation performante (ÉCOP), c'est avoir une **assurance** que tous les **éléments** (conditions de succès) sont en place pour rencontrer tous ses **engagements** et autres **attentes légitimes** que sont en droit d'obtenir chacune des **parties intéressées** de l'organisation sous la gouverne de son dirigeant. Notre schéma 3, à la fin de l'article, illustre l'ensemble de ces éléments.

- Les **parties intéressées** d'une organisation sont : les citoyens/clients, les autorités gouvernementales et ministérielles, le conseil d'administration, les autorités administratives et organismes centraux, le personnel et les organisations syndicales ainsi que les partenaires et fournisseurs, etc.
- Les **attentes légitimes** sont à l'égard du respect : des lois, de l'éthique, des valeurs, de l'exercice d'une saine gestion, des politiques gouvernementales, des directives des organismes centraux, des conventions collectives, etc.
- Les **engagements** à rencontrer et à rendre compte sont : la mission, les programmes, le plan stratégique, la déclaration de services aux citoyens, le plan annuel de gestion des dépenses, la convention de performance et d'imputabilité, etc.
- La mise en place des **éléments** de contrôle ou conditions de succès indispensables à maîtriser pour rencontrer ses engagements ainsi que les attentes légitimes sont : les ressources, les systèmes, le processus, la culture, la structure, les tâches, etc.
- L'**assurance** c'est que tous les **éléments** (ressources, systèmes, processus, culture, structure, tâches, etc.) de contrôle ou conditions de succès soient en place au degré de maîtrise jugé utile :

Comme illustré au **schéma 1**, l'exercice permet de mesurer le degré d'assurance que l'on a concernant la mise en place des différents éléments de contrôle. Car « être en contrôle », c'est, à l'instar de toute activité sportive ou artistique, une question de talent mais avant tout une question de maîtrise de chacune des activités de sa discipline. En gestion, c'est également par la maîtrise des meilleures pratiques, plus particulièrement celles des sciences de l'administration.

SCHÉMA 1

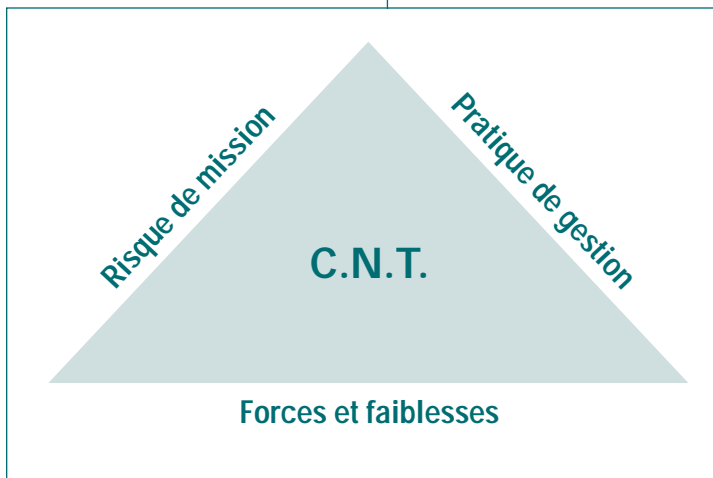


Concrètement : Une triade de diagnostics pour éclairer la présidence

Nous avons réalisé, entre juin 2003 et février 2004, une triade de diagnostics concernant la réalisation de la mission de l'organisation. Ces diagnostics visaient à supporter la présidence dans l'amélioration du degré de maîtrise de l'organisation face à sa mission principale qui est de surveiller la mise en œuvre et l'application des normes du travail au Québec.

- a) **Risques de mission** - Gérer les risques par rapport aux engagements et attentes

SCHÉMA 2



Trois diagnostics, trois méthodes différentes, trois approches. Finalement, un triangle complet en soi...

À ce niveau, notre contribution était d'aider la présidence à se positionner sur les grandes questions relatives à la mission : qui attend quoi de notre organisation, qu'est-ce qui menace notre capacité à les satisfaire, quelles sont les protections en place, quelles sont nos vulnérabilités et qu'est-ce que l'on prévoit pour traiter les plus significatives? L'ensemble de ces interrogations est encadré par la nature même de la Loi sur les normes du travail qui établit les conditions minimums de travail au Québec.

Dès que l'on a identifié les éléments de la mission, il fut énoncé pour chacun d'eux ce qu'il fallait protéger (objectifs, biens, actifs, et autres engagements qui préoccupent).

Avec la contribution des experts de chacun des éléments, nous avons procédé, en atelier, à l'identification et à la définition de leurs menaces, protections, risques résiduels (vulnérabilités) et leurs impacts.

Toujours avec ces mêmes personnes, et en considérant les vulnérabilités identifiées, nous avons déterminé trois niveaux d'assurance « d'être en contrôle et performant » soit : ÉLEVÉ (vert), MODÉRÉ (jaune) et RESTRICTIONS (rouge).

À la lumière de ce qui précède, la personne imputable envers les parties intéressées devra décider si le niveau d'assurance est acceptable; sinon elle devra envisager la gestion de la vulnérabilité avec la présidence.

Un sommaire des risques de mission, sous forme d'un tableau de bord, a été constitué et présenté à la présidence. Cette vision globale de l'état des contrôles des principaux éléments de la mission permet à cette dernière d'exercer alors une gouvernance globale tant sur les urgences à traiter que sur de nouvelles orientations stratégiques à initier.

b) Évaluation des pratiques de gestion - Adopter des pratiques gagnantes par rapport aux engagements et attentes

L'évaluation des risques de mission est une excellente façon de cheminer vers une organisation en contrôle et performante, mais elle n'est pas la seule. Comme nous l'avons préalablement mentionné, *Être en contrôle* c'est une question de degré de maîtrise de chacune des activités relatives à sa discipline... Pour la Commission cela revient à : « **Adopter des pratiques gagnantes par rapport aux engagements et attentes des partenaires** ».

Notre contribution a donc été d'aider la présidence à situer le niveau de maîtrise actuel de la Commission par rapport aux meilleures pratiques susceptibles d'engendrer la performance.

Différents modèles étaient disponibles pour établir ces comparaisons. Pour évaluer le niveau de maîtrise des pratiques de gestion de la Commission, nous avons utilisé le *QUALImètre*. Cet outil de diagnostic a permis de comparer les pratiques de notre organisme avec celles des meilleures entreprises dans le monde.

L'outil comprend sept éléments essentiels à une organisation qui se veut performante et tous sont reliés les uns aux autres. Ces éléments sont : le leadership, la planification stratégique, la gestion et le développement des ressources humaines, l'orientation client et la satisfaction de la clientèle, la gestion des processus, les résultats de l'organisation et, finalement, l'information et l'analyse.

Pour construire un répertoire en rapport avec les éléments mentionnés, nous avons demandé la collaboration d'une petite équipe d'experts de l'organisation qui connaissaient bien l'état de situation des différentes composantes du *QUALImètre*. De plus, trois qualificatifs permettaient l'évaluation de nos pratiques de gestion, soit leur systématisation, leur déploiement et finalement la présence de résultats. Un tableau sommaire permettait alors de visualiser nos pratiques en comparaison avec les bonnes pratiques et d'attribuer une cote à cinq niveaux.

Encore une fois, la présidence avait entre ses mains un répertoire détaillé. Cette fois-ci, le répertoire portait sur l'état des pratiques de gestion de la Commission comparé avec celles des meilleures entreprises dans le monde.

c) Forces et faiblesses - S'appuyer sur les forces et corriger les faiblesses

Rappelons que notre triade de diagnostics comprend la gestion des risques de mission, la maîtrise des meilleures pratiques de gestion et finalement le développement de nos forces ainsi que la correction de nos faiblesses.

Ce troisième élément devait se compléter en dernière étape puisqu'il prend sa source d'information en partie dans les diagnostics précédents. Ainsi, le développement de nos forces et la révision des éléments de faiblesses pouvaient se faire à partir des contrôles déjà en place, de nos meilleures pratiques, des diagnostics de gestion des risques de mission.

Notre contribution consistait à aider la présidence à voir la capacité de la Commission à réaliser sa mission afin d'en piloter les mises au point pertinentes, et ce, à l'aide d'un diagnostic synthèse des forces et des faiblesses de l'organisation.

La technique des champs de force est une approche simple et couramment utilisée pour mettre en évidence et en synthèse la capacité d'une organisation. Nous avons donc utilisé cette technique et la documentation du répertoire des forces et des faiblesses fut rendue possible avec la collaboration encore une fois d'une petite équipe. Ce fut un atout : chacun était au fait des risques de la mission, de l'essentiel du niveau de maîtrise des meilleures pratiques et surtout d'une vaste connaissance de la capacité organisationnelle de la Commission.

Avec les diagnostics précédents, la présidence dispose, pour apprécier la capacité de l'organisation, d'un regard pris sous deux angles : l'un en considérant la maîtrise des risque de mission et l'autre sous l'angle de la maîtrise des meilleures pratiques de gestion. De plus, chacun de ces diagnostics d'évaluation de la capacité de l'organisation est particulièrement détaillé et donc propice à être facilement géré.

Cette fois, avec le répertoire des forces et des faiblesses, ce que nous avons mis à la disposition de la présidence ce sont les :

- éléments à revoir : éliminer ou réduire la faiblesse;
- éléments à développer : priorité d'investir, amélioration continue, etc.

La présidence profite des avantages d'une vision d'ensemble, donc de l'essentiel des considérations qui sont nécessaires afin d'orchestrer les éléments les plus prometteurs pour être en contrôle d'une organisation performante.

C O N C L U S I O N

C'est en regardant et en relisant la définition même de l'activité « d'audit » que nous sommes en mesure de conclure que le travail que nous avons réalisé correspond parfaitement à l'énoncé des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne éditées par l'Institut des vérificateurs internes.

« Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité ».

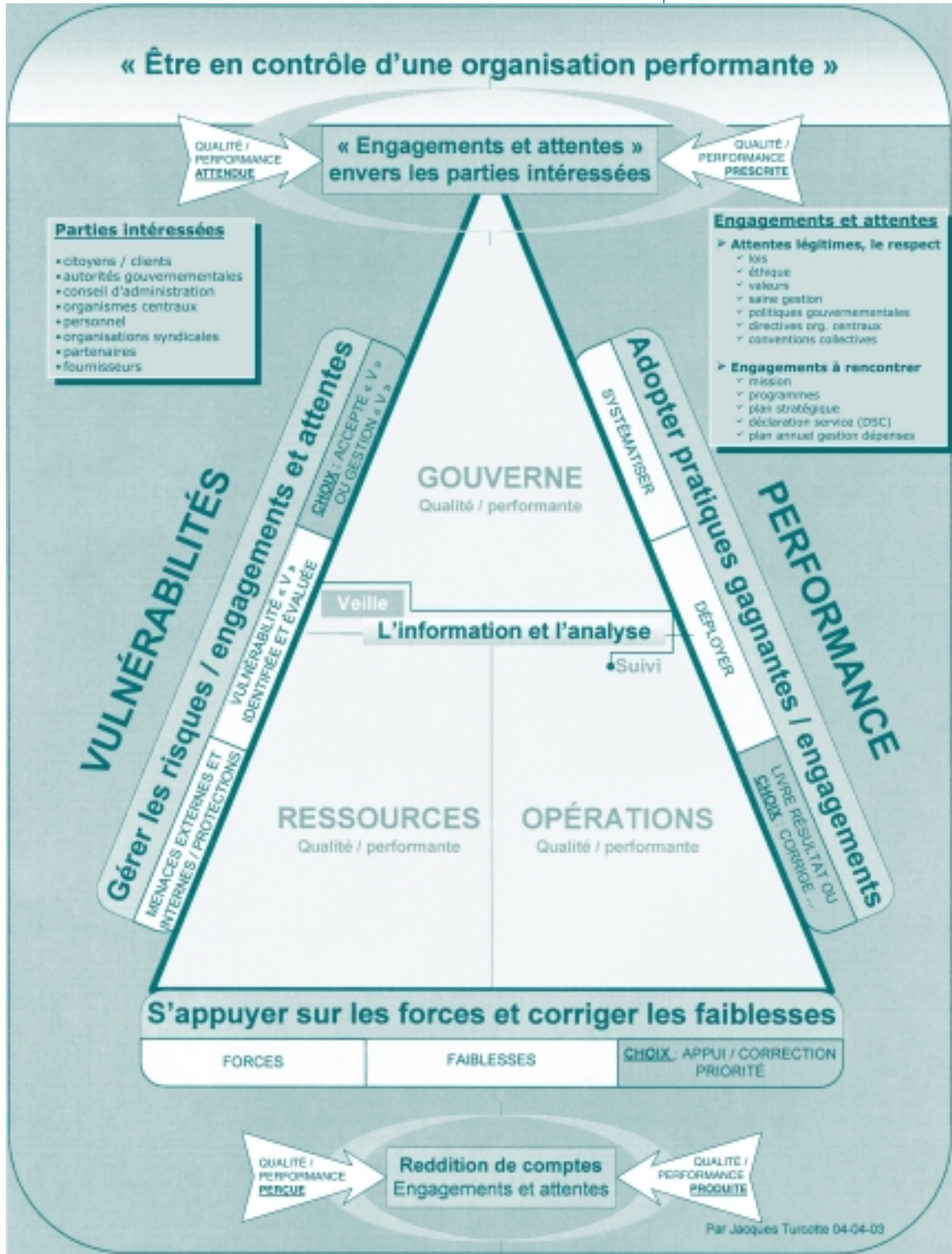
La triade de diagnostics proposée à la présidence et à son équipe de direction s'est avérée un instrument de gestion fort important et utile à plusieurs égards. En effet, comme mentionné au tout début, les trois présidents qui se succédèrent à la tête de la Commission ont eu l'occasion de prendre connaissance de cette information dans les premières semaines de leur arrivée dans l'organisation. De plus, les différents volets étaient réalisés rapidement donc toujours d'actualité pour une équipe de gestion. Finalement notre présidente-directrice générale, M^{me} Francine Martel-Vaillancourt, apportait le commentaire suivant suite à nos travaux :

« ... cet ensemble de diagnostics constitue une source d'information fondamentale dans l'exercice de la planification stratégique ayant cours présentement à la Commission des normes du travail ».

Pour terminer, relisons le texte de M^{me} Lucie Rouillard, Ph.D., professeur à l'ENAP, qui a paru dans la revue Audit, en décembre 2002. À la question concernant le rôle de l'auditeur en matière de maîtrise des risques, cette dernière mentionnait :

« il pourra (l'auditeur) aider les gestionnaires publics à identifier et à évaluer les risques spécifiques à l'organisation, puis à concevoir les outils propres à assurer une meilleure gestion du risque ».

SCHÉMA 3



Présentations

Colloque international de l'Association tunisienne des auditeurs internes (ATAI)

À Tunis, les 6 et 7 avril 2004, deux membres du Comité des responsables de la vérification interne, M. Paul-Henri Matte et M. Jacques Dumas, participaient au 7^e Colloque international de l'Association tunisienne des auditeurs internes (l'ATAI) sous le thème *L'audit interne : quelle valeur ajoutée ?*



M. Paul-Henri Matte, directeur de l'audit interne à la Régie des rentes du Québec, figurait parmi les quelque 40 conférenciers invités en provenance de l'Afrique, de l'Europe, du Canada et de plusieurs autres pays. Sa conférence portait sur les *Comités de vérification et de la performance à la Régie des rentes du Québec, meilleures pratiques comme organisation performante.*



M. Matte était accompagné de M. Jacques Dumas, directeur de la vérification interne à la Commission des normes du travail et du président de l'Institut des vérificateurs internes, section de Québec (IVIQ) et directeur de la vérification interne des Caisses populaires Desjardins, M. Clément Clément.

Ils ont fait escale à Paris pour rencontrer des représentants de l'Institut des auditeurs internes (IFACI). Ces derniers leur ont présenté leur cahier de recherche intitulé : *pourquoi faire certifier votre direction d'audit interne ?*



Dans l'ordre habituel, M. Jacques Dumas, M. Jean-Baptiste Gamas (chargé du développement à l'IFACI), M. Louis Vours (délégué général de l'IFACI), M^{me} Florence Bergeret (responsable de la recherche) et M. Paul-Henri Matte.

Somme toute, un voyage fort enrichissant !

Le comité de vérification et de performance à la Régie des rentes du Québec

D Î N E R - C O N F É R E N C E

Le jeudi 6 mai 2004, M. Jean-Claude Deschênes, président du comité de vérification et de la performance de la Régie des rentes du Québec, présentait les meilleures pratiques du Comité de vérification interne et de la performance à la Régie des rentes du Québec (RRQ).

Rappelons que les **comités de vérification interne** sont parmi les moyens que peuvent se donner les organisations afin d'améliorer leur **performance**. Que ce soit dans un ministère, un organisme public ou dans une entreprise privée, le comité de vérification interne, dont la composition et les façons de faire reposent sur les **meilleures pratiques** en la matière, apportera une grande valeur ajoutée à une organisation en lui permettant de mieux atteindre les résultats attendus et en prévenant les situations indésirables.



Le responsable de la vérification interne en soutien au comité de vérification

T A B L E R O N D E

En complémentarité avec la présentation de M. Jean-Claude Deschênes, M. Paul-Henri Matte, directeur de l'audit interne à la Régie des rentes du Québec, a partagé avec ses collègues, le 12 mai 2004, ses connaissances et son expérience dans le domaine.

Il a traité principalement des sujets suivants : modalités de fonctionnement du comité de vérification à la RRQ et la constitution et le rôle d'un comité de vérification.

Les participants sont repartis avec une riche documentation.



La planification stratégique gouvernementale : les défis de l'exercice 2004

Une centaine de membres des organismes de concertation interministériels (OCI)² ont entendu à l'hôtel Delta, le 11 juin 2004, les propos de Madame Marie-José Péan, directrice Agenda gouvernemental et planification stratégique au ministère du Conseil exécutif.

Madame Péan a entretenu l'assistance des sujets suivants :

- Les défis de la planification stratégique gouvernementale
- Les stratégies retenues
- La vision gouvernementale et les changements pour 2004
- La révision du processus de planification
- La recherche d'une meilleure cohérence

Une présentation fort appréciée de tous.



Conférence internationale de l'Union Francophone de l'Audit interne

La prochaine conférence internationale de l'Union Francophone de l'Audit Interne (UFAI) se tiendra les **13, 14 et 15 mars 2005** à Yaoundé au Cameroun, sous le thème :

**« Bonne gouvernance, Audit Interne et Maîtrise des Risques
Quels Enjeux pour les Pays Émergents ? ».**

Les organisateurs de cette activité reçoivent des conseils judicieux de la part de quelques responsables de la Conférence francophone internationale francophone qui s'est tenue en octobre 2002 à Québec et qui s'est clôturée avec succès.

Dans cette perspective, ils ont accueilli, à Québec, en septembre 2004, M^{me} Judith Achidi, co-présidente de la Conférence 2005.

Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter le site Internet suivant : <http://www.iiacameron.org/>



*Dans l'ordre habituel
M^{me} Judith Achidi et les représentants de la
Conférence 2002 : M. Paul-Henri Matte,
M. Jacques Dumas , M^{me} Mishèle Bérubé et
M. Clément Clément.*

² Association des gestionnaires en ressources matérielles du Québec (AGRMO)
Comité consultatif de la gestion du personnel au gouvernement du Québec (CCGP)
Conseil des directrices et directeurs généraux de l'administration du gouvernement du Québec (CDGA)
Conseil des responsables de l'informatique du secteur public (CRISP)
Comité des responsables de la vérification interne (CRVI)
Forum des responsables des communications du gouvernement du Québec
Groupe d'action en gestion financière (GAGF)

CGA d'un jour

CGA d'un jour

Le 5 mai 2004, M. Jacques Ouimet, directeur de la vérification interne au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, accueillait M. Sébastien Lacombe, gagnant du concours CGA organisé par l'Ordre des CGA du Québec. La journée entière fut consacrée au stagiaire.

À l'instar de l'année dernière, M. Ouimet a renouvelé son implication dans le projet de concours «CGA d'un jour» en vue de faire connaître davantage la vérification interne gouvernementale et sa valeur ajoutée, et la fonction publique québécoise à la relève comptable.

En fin de journée, M. Lacombe était laissé aux bons soins de M. Marc Bégin, directeur adjoint qui a fait un tour d'horizon du fonctionnement du CRVI.

Félicitations à M. Lacombe !



M. Sébastien Lacombe et M. Marc Bégin, directeur adjoint au CRVI.

Mouvement au niveau des responsables de la vérification interne

Depuis le 8 juin 2004

Mouvement des responsables

Le CRVI tient à remercier ...

M. Édouard Lavoie, directeur de la vérification interne au ministère des Relations internationales qui a pris sa retraite.

M. Benoît Boivin qui a travaillé plusieurs années en vérification interne. Il joint les rangs du Contrôleur des Finances.

M. Sélim Massouh, directeur de la vérification interne à la Société d'habitation du Québec. M. Massouh est remplacé par M^{me} Jocelyne Hains qui était à la Financière agricole du Québec. Bonne chance dans vos nouvelles fonctions !

Le CRVI souhaite la bienvenue à M^{me} Renée Brassard, directrice de la vérification interne au Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Elle est entrée en fonction le 7 septembre 2004.

Partenaires

Volume 10 - numéro 2

Éditrice

Mishèle Bérubé

Directrice

Comité des responsables de la
vérification interne

Adjointe à l'édition

Céline Michaud

Collaborateur

Marc Bégin

ISSN : 1192-0614

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

**Comité des responsables
de la vérification interne**

888, rue Saint-Jean, bureau 402

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : (418) 646-3169

Télécopieur : (418) 644-5281

Courriel :

crvi@crvi.gouv.qc.ca

Internet :

<http://www.crvi.gouv.qc.ca>

A G E N D A

14 octobre 2004

Assemblée plénière des membres

13 décembre 2004

Assemblée plénière des membres

Janvier 2005

Dîner conjoint CRVI/IVIQ

Mars 2005

Assemblée plénière des membres

Avril 2005

Colloque conjoint CRVI/IVIQ

Juin 2005

Assemblée générale annuelle des membres